

COMMUNE DE VAUDREY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 septembre 2022

Date de convocation : 8 septembre 2022

Présents : Virginie PATE, Corine FEVRE-BURDY, Aline GAUTHIER, Céline CHARTON,

Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, François-Xavier LAMBERT, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Patrick MONNERET, Fabrice COMTE.

Secrétaire de séance : Céline Charton

Heure de Début de séance : 20h37

Le compte-rendu précédent a été approuvé à l'unanimité des membres présents

1) Décision modificative

Une Décision modificative a été votée à l'unanimité des membres présents afin d'alimenter le chapitre 11 de 20 000 € par le chapitre 23 qui sera débité de la même somme.

2) Publicité acte administratif

Les actes administratifs sont désormais publiés par voie dématérialisée. L'affichage sur le tableau devient facultatif et sera simplifié et le compte rendu détaillé sera publié sur le site internet de la commune.

Nous informerons la population de ce changement via le bulletin communal.

3) Fête de Vaudrey : vente et apéritif

A l'occasion de la fête patronale, un apéritif sera servi sous le préau en cas de pluie.

Certains objets appartenant à la commune seront vendus lors de la brocante de Vaudrey.

La commune acceptera uniquement les paiements par chèque et le stand sera tenu par des jeunes du village. Les bénéfices de cette vente permettront d'organiser une sortie dans le cadre de la commission jeunesse.

4) Réflexion sur les économies d'énergie :

Afin de faire face à la hausse du coût de l'énergie, certaines mesures seront prises dans les mois à venir :

Pour économiser l'eau, nous prévoyons de planter moins de fleurs sur l'ensemble du village, de pailler les massifs, de changer les espèces de fleurs, de mettre plus de plantes vivaces, de soutenir Martial pour l'arrosage et éventuellement de récupérer l'eau de pluie à l'aide d'une citerne.

Par ailleurs, en raison des mesures imposées par le gouvernement lors de la sécheresse de cet été, le conseil municipal a décidé d'annuler le concours de fleurissement pour cette année.

En ce qui concerne l'augmentation du coût de l'électricité, le conseil municipal décide dans un premier temps de baisser l'intensité de l'éclairage public de façon permanente (actuellement baisse de 23h à 5h) ainsi que de changer les luminaires les plus énergivores.

Une participation pour les charges de fonctionnement (électricité...) sera également demandée aux associations qui utilisent la salle des fêtes.

5) Informations et questions diverses :

Une corvée sera organisée le 24 septembre afin de trier le mobilier à vendre lors de la brocante et nettoyer la cour du presbytère.

Dans le prochain bulletin nous informerons les habitants des évolutions sur la publicité des actes administratifs et de l'éclairage public.

Un courrier va être envoyé aux vaudriens concernant la taille des haies qui empiètent sur le domaine public.

Cette année le marathon des vins partira de Mont Sous Vaudrey et un ravitaillement sera organisé à Vaudrey à partir de 9h le 09 octobre 2022 : un appel aux bénévoles est lancé.

Deux formations COFOR seront organisées sur le thème du plan de gestion forestier en période de crise.

Fin de séance : 22h35